

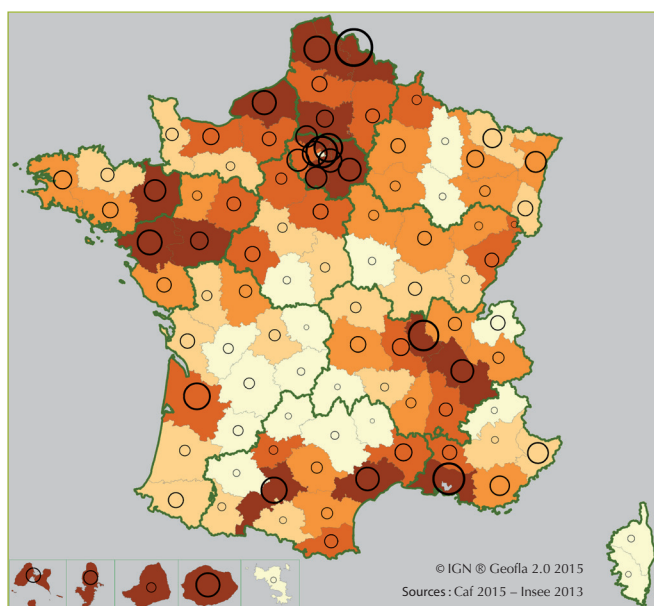
PORTRAIT SOCIAL

Région Pays de la Loire

Fin 2015, 644 792 allocataires vivent dans la région Pays de la Loire, ce qui représente 1 771 039 personnes couvertes par les prestations versées par la Caf, soit 49% de la population régionale.



Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Part des habitants couverts par la Caf dans les départements

- 33,3 à moins de 41,1%
- 41,1 à moins de 43,9%
- 43,9 à moins de 46,1%
- 46,1 à moins de 49,4%
- 49,4 à moins de 73,9%

— Régions administratives au 1/1/2016

Nombre d'allocataires Caf par départements

- 500 000
- 275 000
- 55 000



En région Pays de la Loire, la part des bénéficiaires des allocations versées par les Caf est de 49%, soit 2% de plus que la moyenne nationale. Cette valeur varie de 44% à 52% selon les départements.

	Région	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	644 792	11 288 860
Personne couvertes	1 771 039	29 761 035
Population totale	3 632 614	63 375 971
Taux de couverture Caf	49%	47%

Sources : Caf 2015 – Insee 2013

Le montant moyen des prestations légales perçues par les allocataires de la région en décembre 2015 est de 423 euros.

Un allocataire est un responsable de dossier, qui a perçu au moins une prestation légale au titre du mois de décembre 2015.

Les personnes couvertes par les prestations sont les allocataires, leurs conjoints ou concubins et les enfants et autres personnes qu'ils peuvent avoir à charge.

Le taux de couverture Caf est la part de la population totale qui est couverte par au moins une prestation légale.

	Total allocataires	Effectif d'allocataires percevant des prestations d'entretien	Part des allocataires percevant des prestations d'entretien	Effectif d'allocataires percevant des prestations liées aux jeunes enfants	Part des allocataires percevant des prestations liées aux jeunes enfants	Effectif d'allocataires percevant des prestations logement	Part des allocataires percevant des prestations logement	Effectif d'allocataires percevant des prestations de revenu garanti et compléments	Part des allocataires percevant des prestations de revenu garanti et compléments
Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	999 735	461 376	46%	159 512	16%	558 659	56%	296 781	30%
Auvergne - Rhône-Alpes	1 362 284	678 187	50%	269 020	20%	731 553	54%	331 815	24%
Bourgogne - Franche-Comté	461 905	224 708	49%	87 630	19%	250 631	54%	132 961	29%
Bretagne	557 089	277 572	50%	97 456	17%	290 662	52%	136 847	25%
Centre	423 735	218 776	52%	83 101	20%	220 985	52%	117 901	28%
Corse	48 431	21 531	44%	7 006	14%	26 840	55%	14 935	31%
Grand Est	938 794	438 194	47%	172 521	18%	532 309	57%	288 456	31%
Hauts-de-France	1 155 946	567 541	49%	219 939	19%	645 199	56%	415 492	36%
Île-de-France	2 084 391	1 099 934	53%	411 950	20%	1 011 010	49%	563 538	27%
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	1 092 689	480 408	44%	167 748	15%	651 145	60%	357 132	33%
Normandie	590 270	291 682	49%	112 158	19%	322 177	55%	175 325	30%
Pays de la Loire	644 792	332 897	52%	130 606	20%	333 158	52%	149 172	23%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	915 251	427 072	47%	150 296	16%	516 301	56%	293 110	32%
France métropolitaine	11 288 860	5 524 935	49%	2 071 470	18%	6 097 059	54%	3 278 094	29%

Entretien : Allocations familiales (Af), Complément familial (Cf), Allocation de soutien familial (Asf), Allocation de rentrée scolaire (Ars), Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeéh).
Naissance jeune enfant : Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).
Logement : Allocation de logement familiale (Alf), Allocation de logement sociale (Als), Aide personnalisée au logement (Apl).
Revenu garanti et compléments : Revenu de solidarité active (Rsa), Allocation adultes handicapés (Aah).
Un même allocataire peut se situer dans plusieurs catégories.

Source : Caf 2015

Les Caf mettent en œuvre une politique familiale visant à permettre une conciliation des vies familiale, professionnelle, et sociale pour tous. Ainsi cherchent-elles à réduire les inégalités territoriales dans l'offre d'accueil collectif des jeunes enfants, et à accompagner un accueil individuel de qualité. En région Pays de la Loire, 20% des allocataires perçoivent la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant).

Les Caf, au travers de leur mission d'accompagnement des familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie, contribuent à l'accès à un logement adapté en versant des aides au logement. En région Pays de la Loire 333 158 allocataires perçoivent une aide au logement, soit 52% du public allocataire. 48% des allocataires résident dans le parc privé, valeur inférieure au niveau national (49%).

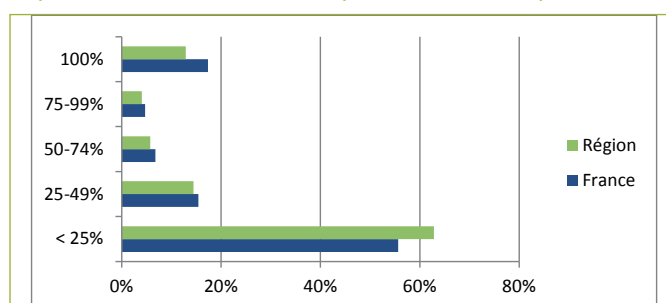
Dans les schémas départementaux de services aux familles, les Caf s'engagent à soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants. Elles contribuent aux charges de la famille par le versement des prestations destinées à l'entretien des enfants. En région Pays de la Loire, 52% des allocataires en bénéficient, contre 49% au niveau national. Au-delà, les Caf financent également des actions d'accompagnement des parents, des services de médiation familiale, et des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Les évolutions de la demande sociale ont conduit les Caf à proposer une réponse adaptée aux situations de vulnérabilité. Ainsi, au titre des prestations de revenu garanti, les Caf, au niveau régional, versent le revenu de solidarité active à 15% allocataires, valeur inférieure au niveau France métropolitaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les Caf versent une nouvelle prestation (qui n'apparaît pas dans les données statistiques 2015). La prime d'activité est une prestation qui complète les revenus d'activité professionnelle.

Globalement, le poids financier que représente les prestations versées par les Caf permet de mesurer la dépendance aux prestations des allocataires (part des prestations versées dans l'ensemble des revenus des foyers allocataires). En région Pays de la Loire, 23% des allocataires sont dépendants à plus de 50% des prestations, contre 29% au niveau national. Pour 13%, les prestations versées par les Caf constituent la seule source de revenus.

Dépendance des allocataires aux prestations versées par la Caf



Source : Caf 2015